

SACEI

Publication des fourchettes de taux destinés à l'actualisation des engagements sociaux

| 30/09/15 | | |
|--------------------|-------------------------|-------------------------|
| <i>Vie moyenne</i> | <i>Fourchette basse</i> | <i>Fourchette haute</i> |
| 5 ans | 0,90% | 1,30% |
| 10 ans | 1,70% | 2,10% |
| 15 ans | 2,20% | 2,60% |
| 20 ans | 2,40% | 2,80% |
| 25 ans | 2,60% | 2,90% |

Les taux ci-dessus sont des taux actuariels donnés pour une échéance (i.e. pour une maturité et non une duration, il ne s'agit pas de taux zéro-coupon).

Ils représentent la fourchette de taux que le groupe de travail du SACEI a arrêté, en fonction de l'expérience de chacun des membres du groupe à la date indiquée.

L'utilisation de ces taux n'engage pas la responsabilité du SACEI, ni celle de ses membres.

Le SACEI recommande à ses membres d'alerter leurs clients si ces derniers souhaitent retenir des taux figurant en dehors de ces fourchettes, selon la vie moyenne de l'engagement évalué. Les membres leur précisent alors par écrit que les taux ne figurent pas dans l'intervalle déterminé par le SACEI.